

COURRIER

DE LA SAMBRE.



N° 186.

DIMANCHE.

5 AOUT 1832.

GRAND-DUCHÉ DE BADE.

CARLSRUHE, 25 juillet. — La résolution de la diète germanique du 19 de ce mois, qui proscriit dans toute la confédération les deux journaux badois le *Freysinnige* et le *Wächter am Rhein*, et défend aux rédacteurs de les continuer, a été promulguée hier au nom du gouvernement, avec la seule signature du ministre des affaires étrangères, M. de Turckheim. Il paraît que ce que l'on aurait dit du refus des ministres de laisser promulguer ce décret si injurieux pour le grand-duc, était faux, ainsi que la mission des deux professeurs de jurisprudence de Fribourg à Carlsruhe. Le *Freysinnige* a pris congé de ses lecteurs dès le 24, en annonçant qu'il cessait spontanément de paraître, pour épargner à son gouvernement une démarche indigne de lui; le despotisme de la sainte-alliance répand une tristesse générale; on avait compté pendant un jour sur la fermeté du gouvernement, on s'est cruellement trompé.

On dit qu'il y a eu des troubles à Loerrach, mais ils ont été bientôt apaisés.

— Les derniers numéros du *Volksblatt* de Bade et du *Schwarzweelder*, ou habitant de la forêt Noire, ont été saisis. Une des ces feuilles s'est contentée de rappeler les paroles du grand-duc, qui, dans le préambule d'un édit du 5 juin, dit: « Dans les circonstances actuelles, où presque chaque jour amène un nouveau danger et un événement funeste, il est nécessaire plus que jamais que tous les hommes bien pensans unissent leurs forces et emploient tous les moyens légaux pour maintenir la constitution et la liberté qu'elle consolide. »

— Une lettre du grand-duché de Bade contient entre autres ce qui suit: « Un motif de consolation dans les déplorables circonstances où nous nous trouvons, c'est le beau fait suivant qui honore les militaires badois. Lorsque les ordonnances furent connues, une émeute eut lieu à Manheim parmi les bourgeois; le régiment d'infanterie qui y était en garnison fut détaché en armes contre eux, mais il refusa de se servir de ses armes: un régiment de cavalerie, qui le remplaça, ne voulut pas davantage employer la violence. Le commissaire de police au contraire, qui osa tirer son épée contre les bourgeois, fut aussitôt étendu dans la poussière, atteint de neuf balles: le calme fut néanmoins rétabli aussitôt. Défense fut faite à aucun journal de rapporter cet événement, à cause de l'influence qu'il pourrait avoir sur les autres troupes badoises. »

SUISSE.

LUCERNE, 24 juillet. — *Republicain de Zurich*. — Dans notre dernier numéro, nous avons publié nos suppositions au sujet de notes diplomatiques qui seraient dirigées contre les progrès du libre développement national et contre la création d'un pacte libéral. Nous mettons cette idée en parallèle avec le plan formé par les puissances d'étouffer la liberté en Allemagne. Ce plan est aujourd'hui avoué et reconnu par les décrets de la diète de Francfort. C'est à l'avenir à décider si nous nous sommes trompés dans nos suppositions.

Il est pourtant un fait, c'est que dernièrement tous les ambassadeurs étrangers, à l'exception de celui d'Angleterre, qui n'était pas encore en Suisse, ont eu à Berne une conférence pour examiner la question de savoir s'il ne serait pas à propos de remettre à la diète une note sur les progrès dangereux du principe démocratique en Suisse. Tous furent d'accord sur l'utilité de cette démarche, sauf le chargé d'affaires de France, qui attira l'attention de ses collègues sur le mauvais accueil que la Suisse ferait à cette note, avec l'esprit qui y domine maintenant. Ces considérations furent écoutées.

— La diète fédérale dans sa séance a continué la discussion sur les affaires de Bâle.

La députation de St-Gall propose que les députés de la campagne de Bâle soient admis, comme députation d'un état, mais comme délégués d'une partie en litige. Cette proposition a été appuyée par Thurgovie, mais combattue par la députation de Bâle, qui a prétendu n'être point seulement députation de la ville de Bâle, mais de tout le canton. Plusieurs députés ont proposé qu'une commission fût nommée et qu'alors elle entendit des délégués de la ville et de la campagne.

Zurich, Argovie, Thurgovie, Appenzell et Berne se sont joints à la proposition de St-Gall. Lucerne n'a pas voté.

Argovie ayant alors proposé que Bâle ne votât point dans ses propres affaires, Zurich, Argovie, Thurgovie, Berne, Lucerne et Schaffhouse votèrent dans ce sens.

Sur la question au fond, Bâle a demandé la garantie de la constitution. Quoique celle-ci n'existe plus, Uri, Schwytz, Unterwalden, Valais et Neuchâtel continuent à demander qu'elle soit garantie.

Plusieurs cantons seraient qu'une commission doit encore faire une dernière tentative pour un arrangement amiable. Si cela ne réussissait pas, Berne, Argovie, Thurgovie et Genève votent pour la proposition faite par Lucerne il y a une année: C'est qu'en vertu de l'art. 8 du pacte fédéral, et par application d'une foule d'antécédens où la confédération est intervenue avec énergie, on somme le canton de Bâle de se reconstituer;

qu'en cas de nécessité un tribunal arbitral fédéral intervienne entre les deux partis, et que sa décision soit mise à exécution avec toute l'énergie de la confédération.

Mais la majorité des cantons paraît avoir pour instructions la *séparation*. Malheureusement les vues sont très-différentes sur cette grave question. Sera-t-elle décidée par les communes isolées, ou par la totalité des citoyens de la campagne? La séparation aura-t-elle lieu? Sera-t-elle partielle ou totale, provisoire ou définitive? Jusqu'à présent toutes ces questions sont insolubles.

Enfin toutes les voix, à l'exception de Thurgovie, ont décidé qu'une commission serait nommée; elle est composée du bourgmestre Hirzel, de Zurich; l'avoyer Pfeiffer, de Lucerne; landamann Heer, de Glaris; conseiller d'état Tavel, de Berne; syndic Rigaud, de Genève; landamann Baumgartner, de St-Gall; secrétaire Schœn, de Zug.

PORTUGAL.

Voici l'extrait d'une lettre du 25 de ce mois, de Bilbao, arrivée à Paris par voie extraordinaire:

» A la date du 22 de ce mois, don Pedro était encore à Porto et s'occupait avec la plus grande activité de former des bataillons de volontaires. La plupart des hommes qui font partie de ces corps de volontaires, sont des jeunes gens de la ville et des environs, qui se sont présentés avec le plus grand zèle pour prendre les armes. Le 20, un détachement d'environ 80 étudiants de l'université de Coïmbre sont arrivés à Porto avec des rubans sur leurs chapeaux aux couleurs libératrices, et sont entrés dans cette ville aux cris unanimes de *vive la liberté! à bas le tyran!* Ces jeunes patriotes étaient armés de poignards et d'épées, et ont demandé en entrant des fusils et des munitions pour marcher sur leur ville, où ils étaient, ajoutaient-ils, assurés du succès.

Don Pedro, qui ne veut pas compromettre sa cause en prenant des mesures peut-être un peu hasardées, a pris tous les renseignements possibles auprès de ces jeunes gens, et en conséquence il a fait publier un ordre du jour, daté du 23, par lequel il a ordonné à une partie de ses troupes de se tenir prêtes à marcher sur Coïmbre le lendemain 24. L'autre partie des troupes marchera en arrière-garde, et la ville de Porto sera, dit-on, confiée à la milice citoyenne qui s'est formée à Porto comme par enchantement.

Le 19^e qui rivalise avec le plus grand enthousiasme avec nos troupes, forme l'avant-garde. Ce régiment étaient un des plus forts pour la cause de don Miguel, mais les chefs, tyrannisés qu'ils étaient par le gouvernement miguéliste, attendaient avec la plus grande impatience le débarquement de don Pedro, et ils n'ont pas tardé à mettre à exécution leur louable projet.

Une proclamation remplie d'énergie a été lue à ces braves par leur commandant. Par cette proclamation, les soldats sont exhortés à vaincre le despote et à ne jamais abandonner le drapeau de la liberté. Cette exhortation a été accueillie dans tous les rangs par les cris répétés de *Vive dona Maria da Gloria! Vive la constitution!*

On attend d'un moment à l'autre qu'une partie des troupes miguélistes qui ont été dirigées de Lisbonne sur Coïmbre viennent prendre fait et cause. Ce qui a empêché don Pedro de se porter immédiatement sur Lisbonne, c'est le retard que les émissaires qu'il a envoyés mettent à lui adresser leurs rapports. Hier, un de ces émissaires est arrivé à Porto et lui a donné des nouvelles assez favorables. En effet, d'après ce que cet individu a communiqué à don Pedro, il paraîtrait que Lisbonne est dans un état d'anxiété tel qu'on ne peut s'en faire idée. Les rues sont entièrement désertées par les bourgeois, on n'y voit que la police et quelques volontaires royalistes. On attend avec impatience la présence de don Pedro pour secouer le joug, et personne ne doute de la réussite de la cause constitutionnelle.

Cependant, ajoute ce rapport, une commission militaire s'est réunie au château-Saint-Georges et doit y rester permanente. Son organisation, son installation instantanée et ses pouvoirs illimités font l'objet d'une ordonnance de don Miguel, d'après laquelle tout individu accusé ou simplement soupçonné de constitutionalisme sera fusillé sur-le-champ; toute personne qui refuserait de prendre les armes dès qu'elle y sera appelée pour la défense du trône et de la religion, sera considérée comme ennemie de l'état et fusillée sur-le-champ.

Tel est le rapport que l'on vient de faire à don Pedro, et c'est bien le moment d'entrer sans coup férir à Lisbonne. Aussi tout est préparé, et le 1^{er} août probablement le drapeau de la liberté flottera sur les tours de Lisbonne.

(Par voie d'Angleterre.) — Toutes les nouvelles que nous avons données hier sur la défaite de l'armée de don Miguel par celle de don Pedro, le 23 juillet, sont confirmées par une dépêche officielle adressée par sir Thomas Trowbridge au gouvernement anglais. Il résulte de ces dépêches que don Pedro ne fit aucun mouvement jusqu'au 22. A cette

date il prit position près d'un couvent à trois lieues d'Oporto; c'est là que la bataille se livra et que les Miguelistes furent vaincus. Don Pedro commandait en personne. Les chasseurs de son armée et les bataillons de volontaires anglais et français se distinguèrent particulièrement, en repoussant les charges de la cavalerie migueliste et en s'emparant des premières pièces de canon.

Les données les plus exactes portent à 3000 hommes le nombre de tués, blessés ou faits prisonniers dans l'armée de don Miguel à la bataille du 23. Don Pedro en a perdu beaucoup moins. Sa perte en tués ne monte pas à plus de 200 hommes. Son artillerie était beaucoup mieux servie que celle de don Miguel. L'armée de don Pedro est maintenant en marche sur Coïmbre.

HOLLANDE.

On nous écrit du camp de Ryen du 30 juillet : Les troupes de la première division, ainsi que la cavalerie et l'artillerie, ont fait aujourd'hui les grandes manœuvres. Le roi étant arrivé à neuf heures et demie, a parcouru les rangs, accompagné de LL. AA. RR. le prince d'Orange, Frédéric des Pays-Bas, le prince Henri d'Orange et un nombreux état-major. Après l'inspection des troupes, les grandes manœuvres ont eu lieu. Les troupes ont alors défilé, commandées par le lieutenant-général baron Van Geen; les deux fils du prince d'Orange commandaient chacun un peloton de grenadiers. Après la revue, le roi est parti pour Tilbourg accompagné de plusieurs généraux et officiers.

— Depuis l'invasion du choléra jusqu'au 29 juillet à 6 heures du matin, il y a eu à Scheveningen, 382 cas; 148 décès; 118 guérisons, 116 personnes en traitement.

A La Haye, 84 cas, 31 décès; 23 guérisons; 30 personnes en traitement.

A Rotterdam, jusqu'au 27 à midi, 105 cas; 41 décès; 17 guérisons; 47 personnes en traitement.

FRANCE.

PARIS, 1^{er} août.

C'est dimanche seulement que la famille royale de France partira pour Compiègne. Le roi des Belges y arrivera mardi.

— La ville de Paris doit doter, à l'occasion de son mariage, seize jeunes filles appartenant à des combattans de juin et de juillet, mais de juin principalement.

— Hier, le *Moniteur* annonçait que l'armée navale, qui doit se réunir à Cherbourg, était destinée à agir avec une escadre anglaise dans l'Escaut.

— On assure que don Miguel a envoyé au comte de Figueira, son ministre à Madrid, une lettre pressante pour le roi Ferdinand, dans laquelle il lui annonce qu'il se regarde comme perdu si l'armée espagnole ne vient pas immédiatement à son secours, et qu'il doit trop bien connaître ses intérêts pour ignorer quelles conséquences entraînerait pour l'Espagne l'établissement d'un régime constitutionnel en Portugal. Le comte de Figueira est allé sur-le-champ à Saint-Ildefonso où il a remis cette dépêche au roi lui-même, qui a témoigné une vive agitation. Après avoir parcouru son cabinet à grands pas pendant une heure et demie, et entamé dans son impatience plus de cinquante cigares, il a déclaré que son cœur en saignait, mais que ses conventions avec l'Angleterre lui rendaient toute intervention impossible. (Temps.)

— Les avis anglais qui vont d'Oporto à Lisbonne transmettent des nouvelles de commerce. Don Miguel, soupçonnant qu'il transportaient aussi des communications politiques, avait donné ordre de ne pas les laisser approcher, et de tirer dessus. Lorsque sir William Russel a eu connaissance de cet ordre, il a fait déclarer à don Miguel qu'il allait se transporter sur-le-champ au quartier-général de don Pedro pour y déployer un caractère officiel. Sur cet ultimatum, don Miguel a révoqué l'ordre donné, et a prié sir William Russel de renoncer à la démarche dont il le menaçait. (Idem.)

— Voici la copie littérale d'une lettre adressée par M. de Châteaubriand à la duchesse de Berry :

Madame, votre Altesse Royale ne trouvera en France, ni couronne ni tombeau, vous serez jugée, condamnée, grâciée. Jugez, madame, si cela vous convient.

CHATEAUBRIAND.

BELGIQUE.

BRUXELLES, 3 août.

Hier 2 août, à 7 heures du matin, S. M., S. A. Mgr. le duc de Saxe-Cobourg et ses deux fils, accompagnés du général D'Esprez, de MM. de Latour-Maubourg, du grand-écuyer, du général d'Ilane de Steenhuyze et du major de la Gotellerie, sont partis pour Alost, où S. M. a fait manœuvrer les troupes. Le Roi était de retour à 7 heures du soir. A 7 heures et demie, le Roi a reçu dans les grands appartemens la députation de la régence de la ville d'Anvers et celle du commerce. Ensuite S. M., Mgr. le duc et ses deux fils ont honoré le spectacle de leur présence.

— Hier le prince de Saxe-Cobourg, frère du roi, a visité notre beau musée des arts et de l'industrie; il a beaucoup admiré les richesses qu'il renferme et que l'on ne trouve réunies en aussi grand nombre dans aucun autre pays. S. A. a annoncé l'intention de venir examiner de nouveau en détail ces précieuses collections avec les princes ses fils.

— Mgr. le duc de Saxe-Cobourg, accompagné des deux princes ses fils et de quelques officiers supérieurs, est parti ce matin pour aller visiter Anvers.

LL. AA. reviendront demain en cette résidence.

CHOLÉRA.

Bruxelles, du 1^{er} août, à 9 heures du matin, au 2 août à la même heure. — Cas nouveaux, 4; décès 5.

St Josse-ten-Noode, du 30 juillet au 1^{er} août. — Cas nouveaux, 2; décès, 2.

Termonde-Deurne, du 31 juillet au 1^{er} août. — Cas nouveaux, 2; décès, 1.

Gand, 1^{er} août. — 4 décès.

Anvers, 30 juillet, à midi au 1^{er} août même heure. — Cas nouveaux, 7; décès 1.

Hemixem, 31 juillet. — Cas nouveau, 1; décès 1.

Prison de St-Bernard, 1^{er} août. — Cas nouveau, 1; décès, 1.

Mons, 1^{er} août. — Cas nouveau, aucun; décès, 1.

Etterbeek, 1^{er} août. — Cas nouveau, 1; décès; aucun.

LIÈGE, 2 août.

Jusqu'où vont la passion et l'aveuglement ! Il n'y a pas trois jours que certaines gens qui se plaisent à entretenir l'incertitude dans les esprits, affectaient de dire que le mariage du Roi n'était qu'une fable. Ces personnes comprennent bien que cet événement ne peut que contribuer à donner de la stabilité à notre existence politique; c'est un motif pour elles d'en nier la possibilité même : elles savent que l'effet qu'il doit produire naturellement c'est de raffermir la confiance de ceux surtout chez qui un acte récent de la Conférence l'avait ébranlée. Si nous rapportons le fait suivant, ce n'est pas pour ajouter un fait nouveau à la série nombreuse de ceux déjà connus qui prouvent que le mariage du Roi Léopold avec une princesse de France est sur le point de s'accomplir d'ici à quelques jours; mais l'acte émané du St-Siège est très-important de sa nature. On nous écrit de Rome que le cardinal grand pénitencier a expédié la dispense *in cultu mixto* pour la princesse, future épouse de Léopold; et que le St-Père a confiance dans les assurances données par le Roi des Belges, que *tous* les enfans à naître de ce mariage seront catholiques.

— On nous écrit des environs de Maestricht, sous la date du 31 juillet, que deux parlementaires belges sont arrivés à Maestricht, et que samedi dernier, M. Van Winteashoven, adjudant du général Dibbets a été toute la matinée à Hocht, au quartier-général du général Magnan; on ignore le but de sa visite. Le 31 juillet au matin, nos troupes ont passé de la rive droite de la Meuse sur la rive gauche; c'était, disait-on, pour être passées en revue par le Roi qu'on prétendait être arrivé à Hasselt la veille au soir, tandis qu'il était à Namur, comme l'on sait. Le 30 juillet au matin, deux dragons prussiens, déserteurs, sont arrivés à Fauquemont.

ANVERS.

TRAVAUX DE DÉFENSE.

Les travaux destinés à l'achèvement du vaste système de défense conçu pour Anvers par le général Evain, touchent à leur fin.

Le quai est maintenant défendu le long de l'Escaut par un rempart destiné à empêcher tout débarquement; cette ligne de retranchemens qui s'étend à peu près depuis l'entrepôt jusqu'au grand bassin, est occupée de distance en distance par de formidables batteries dirigées soit sur la flottille, soit sur le Tête-de-Flandre, et couverte de plus par de nombreux épaulements qui ne permettraient pas qu'elle fût enfilée par le feu de la citadelle. Depuis la porte de Sheck jusqu'au fort du Nord, s'étend encore une ligne non interrompue de batteries destinées à empêcher la flotte hollandaise de remonter le fleuve, et protégées du côté de la campagne par un rempart que l'on s'occupe à construire et qui serait au besoin défendu par de vastes inondations. Sur toute cette ligne, où s'élevaient de nombreuses baraques destinées à caserner les troupes, le service est fait avec une extrême vigilance; à la moindre apparence de mouvement de la flotte hollandaise, les canons sont chargés et placés en batterie; après le coucher du soleil, l'abord des quais est interdit au public.

Du côté de l'Esplanade, la ville n'a pour défense contre la citadelle que les barricades des rues voisines de l'Entrepôt; mais à la porte de Malines, grand nombre de mortiers sont braqués sur cette forteresse; on travaille à mettre également dans un état formidable de défense le fort Montebello, où plusieurs pièces sont déjà en batterie contre les remparts de la citadelle; quant à la porte des Béguines, qui est la plus rapprochée de la citadelle, il y a déjà long-temps qu'elle est blindée et que la route qui y conduit est rompue. Outre l'immense quantité de pièces de position qui garnissent les remparts, il y a encore à Anvers dans les glacis de la porte Rouge, un parc de huit pièces d'artillerie de campagne, que leur mobilité permettrait de diriger promptement sur chacun des points qui auraient besoin de renforts. Les canons à la Paixhans actuellement en batterie ne sont qu'au nombre de quatre, mais on en prépare plusieurs autres.

Les forces placées sous le commandement du gouverneur militaire d'Anvers, se composent des 5^e et 6^e de ligne et des gardes civiques de Mons, de Tournay, de Charleroy, d'Ath et de Louvain: en tout treize bataillons d'infanterie. Le 5^e garde l'intérieur de la ville; le 6^e, qui en défend les abords extérieurs, occupe sur les deux rives de l'Escaut tous les points exposés, comme Berchem, le Kiel et Burcht, soit à des sorties de la citadelle, soit à des tentatives de débarquement de la part de la flottille. Les cinq bataillons de garde civique rivalisent d'instruction avec la troupe de ligne, mais sous le rapport de la tenue ils sont encore loin d'égaliser les beaux bataillons d'Anvers qui tiennent en ce moment garnison à Bruxelles; c'est aux gardes civiques que sont confiés les avant-postes du côté de l'Esplanade; une simple barrière en planches y sépare leurs vedettes des sentinelles hollandaises. Les compagnies d'artillerie de la garde civique de Mons, de Liège, de Charleroy et d'Anvers ne laissent rien à désirer sous le rapport de l'instruction; mais on se plaint vivement de ce que depuis près d'un an ces canonniers n'aient encore pu faire qu'un seul exercice à feu. Une compagnie de marins organisée militairement, est chargée du service du port; leur uniforme a quelque analogie avec celui des partisans. Un assez grand nombre de patriotes qui se sont distingués lors de la prise d'Anvers en 1830, se disposent à

renouveler auprès du roi la demande qu'ils ont déjà faite de former un corps de volontaires destiné à la défense de la ville. Du reste, de même qu'en Hollande le commandant de Bréda a sous ses ordres les différens postes qui s'étendent depuis cette ville jusqu'à Grootzundert, le gouverneur militaire d'Anvers a également sous son commandement plusieurs postes rapprochés de la frontière, et destinés à éclairer les abords de la place; ces avant-postes sont actuellement occupés par la garde civique de Charleroy.

Les canonnières hollandaises postées devant la ville sont au nombre de douze; il y en a une qui se tient dans la grande coupure et une autre qui est à l'ancre devant la Tête-de-Flandres; les dix autres sont rangées en ordre de bataille sur deux lignes, à la hauteur de la citadelle; ces bâtimens, dont les dimensions sont plus faibles que celles de nos brigantins, ne sont armés chacun que d'une pièce de 24 à la proue, de deux canons sur les flancs et de deux pièces de 6 à l'arrière; il en est même quelques-uns qui ne portent que trois pièces et n'ont à la proue qu'un tout petit canon en cuivre tournant sur pivot. Deux canonnières chargées de donner à la flottille les signaux de commandement, portent attachée au mât une flamme jaune et blanche sur laquelle est peinte une croix latine. Le commandant des canonnières, M. Koopman, ne manque pas un jour de venir vers midi se promener sur la digue au nord de la Tête-de-Flandres, où il paraît examiner avec la plus grande attention et à l'aide d'une énorme lunette les travaux de défense que l'on érige sur les quais. Du reste, il ne fait aucune difficulté pour laisser traverser à chaque instant sa flottille par des bateaux se rendant de Tournay à Anvers tous chargés de bombes, de poudre et de mitraille; il n'est même pas rare de voir passer en chaloupe, à la barbe des marins hollandais, soit des officiers d'infanterie qui vont d'Anvers à Burcht, soit même des officiers de notre marine qui retournent au fort Ste.-Marguerite.

Quant aux autres navires de guerre qui se trouvent dans l'Escaut, on aperçoit assez distinctement dans le lointain la frégate l'*Eurydice*, les bombardes la *Comète* et la *Méduse*, et le superbe vaisseau à deux ponts le *Zeeuw*, que commande le colonel de Ryk, et dont la mise à l'eau ne date que de 1825, seul navire de la marine militaire hollandaise qui soit construit avec une poupe ronde, d'après le nouveau système adopté en Angleterre.

Du reste, malgré tous ces formidables apprêts, la sécurité et presque générale, et bien qu'à l'église Notre-Dame on ait construit un vaste échafaudage destiné, comme dit le bedeau, à préserver de la *bombardation* les chefs-d'œuvre de Rubens, on peut dire qu'Anvers dort aussi tranquille au pied de la citadelle que Naples au pied du Vésuve.

Il est aujourd'hui une considération puissante encore qui doit détourner Chassé de tout projet d'attaque contre la ville, ce sont les formidables préparatifs qui ont été faits pour repousser une pareille agression; sans doute avant que le feu de la citadelle eût été éteint par nos batteries, Chassé aurait pu incendier une partie de la ville, mais aussi il suffit de jeter les yeux sur nos travaux pour se convaincre qu'en quelques heures, nous pourrions brûler la Tête-de-Flandre, couler à fond toute la division de canonnières qui ne porte que douze pièces en état de lutter contre celles de nos batteries, et couper ainsi toute retraite à la garnison de la citadelle; Chassé n'aurait donc plus d'espoir alors que dans l'arrivée de la flotte, qu'il a fait au mois d'octobre dernier la faute inconcevable d'éloigner d'Anvers; et cette flotte ne pourrait plus remonter l'Escaut maintenant sans s'engager dans une passe étroite et difficile, que longent et qu'enfilent de toutes parts nos batteries, et où les navires ne peuvent s'avancer qu'un à un, et sans se présenter ainsi au feu de nos canons dans la position la plus critique et la plus défavorable pour des vaisseaux de guerre.

NAMUR, 4 août.

On écrit de Louvain, 1^{er} août :

Le bruit se répand que les ordres sont donnés pour la formation d'un nouveau camp dans les environs de Diest. D'après les uns, ce serait le général Magnan qui viendrait l'occuper avec les troupes qui se trouvent actuellement dans les environs de Maëstricht; d'après les autres, ce camp serait destiné pour l'armée de réserve qu'on est occupé de former.

— On écrit de Braine-Lalleud, 31 juillet 1832 :

Le roi à son retour de Liège et Namur, arriva vers deux heures de relevée près de la ferme de la Haye Sainte d'où une plaine s'étend jusqu'au pied du monument colossal élevé sur le territoire de la commune de Braine-Lalleud; sur cet espace était rangée en bataille la 5^e batterie d'artillerie de campagne commandée par le capitaine Gantois; une salve de toutes les pièces annonça l'arrivée du roi, qui descendit de sa voiture et se rendit à pied dans la plaine. Le conseil communal de Braine-Lalleud y attendait S. M. M. Mercier, aîné, doyen d'âge, adressa à Léopold une courte allocution, à la quelle il répondit que son seul désir était de rendre son peuple heureux.

Le roi inspecta la batterie dont il fit l'éloge, et monta avec son frère, le duc de Saxe-Cobourg, accompagné de ses deux fils, au haut du monument. La société d'harmonie de Braine-Lalleud, qui s'était empressée de se rendre sur le passage du roi, exécuta des airs patriotiques; un concours nombreux de dames donnait à cette fête inattendue un aspect brillant. Au moment de son départ, S. M. témoigna sa haute satisfaction au commandant de la batterie, au conseil communal de Braine-Lalleud, à la société d'harmonie et particulièrement à son chef, M. Gouttier, bourgmestre de la commune.

Il restait quelques gargousses réservées pour le salut de départ: le roi ordonna de les employer dans les manœuvres afin de pouvoir juger de la docilité des chevaux, en disant qu'un pareil usage était préférable.

Les acclamations réitérées et unanimes ont salué le roi: les belles évolutions de l'artillerie ont attiré son attention, et tout le monde a pu remarquer sa satisfaction.

— Les attroupemens ont encore continué avant-hier, à Gand, mais ils étaient moins considérables. Aucun tumulte n'a eu lieu.

— On écrit de Lanaken, 1^{er} août :

Des exercices à feu ont eu lieu hier. Vers midi le 4^e régiment de ligne, le 2^e de chasseurs, trois bataillons de la garde civique de Namur, et une batterie d'artillerie commandée par le capitaine Fonsny, en tout dix mille hommes, se trouvaient réunis sur la bruyère de Lanaken, en ordre de bataille et dans la plus belle tenue: le brave général Magnan n'a pas tardé à arriver sur le terrain, et jusqu'à cinq heures du soir, les troupes n'ont cessé de manœuvrer avec une précision qui ferait honneur aux plus belles armées de l'Europe: on a remarqué surtout les carrés à feux croisés, exécutés avec un ensemble admirable; aussi le général en a-t-il témoigné sa satisfaction aux troupes dans une allocution courte et énergique qu'il a terminée par le cri de *vive le roi*, répété par les troupes avec le plus grand enthousiasme; à ce cri se mêlait aussi: *marchons contre les Hollandais!*

— Nous lisons le *Journal du Havre* du 28 juillet :

« Samidi dernier un grand nombre de voiles que l'on suppose appartenir à un convoi français, ont passé à vue de Boulogne, escortées, à ce qu'on présume, par plusieurs navires de guerre. Un brick de 18 canons est resté mouillé sur la rade de Boulogne pendant trois jours, pour prendre une vingtaine de pilotes du Nord.

Le *Globe* anglais publié de son côté la nouvelle suivante :

« La flotte française a passé devant Boulogne jeudi matin; on suppose qu'elle est destinée pour l'Escaut. »

— On lit dans un des derniers numéros de la *Tribune Catholique*, le passage suivant :

« Nous donnerons un conseil aux journaux de la Belgique, nous disons, à ses journaux catholiques et vraiment belges; il n'y a rien à dire aux orangistes: nous leur dirons qu'ils ont tort de paraître sympathiser avec des révolutionnaires français qui n'ont rien de leur générosité; en France, cette union apparente compromet la cause belge; on la rend ici (en France) complice de la tendance tyrannique, de l'esprit impie de la révolution française; la position de la Belgique est difficile, nous le savons; mais la pire de toutes les positions est de prendre confiance en des soutiens qui, loin de nous appuyer, peuvent nous entraîner dans leur propre discrédit et leur propre chute. Nous avons remarqué avec bonheur que quelques feuilles belges tendaient cependant, depuis quelques semaines, à séparer deux causes différentes et à établir la fausse et critique position que nous nous sommes faite. »

VARIÉTÉS. — VOYAGES.

Souvenir de l'Inde. — Le tabac.

Il n'y avait guères que quelques semaines que j'étais à Bombay lorsque je fus invité à une fête donnée par un seigneur persan, nommé Mohamed-Ali. Mon digne ami Mohamed ne savait pas plus l'anglais que moi le persan: mais nous nous entendîmes assez bien, grâce à un appareil de fumeur qu'on appelle un *Killian*, et qui ne diffère guère de l'*Hooka*, si souvent décrit par les voyageurs orientaux. La vertu sédative ou conciliante de cette variété charmante de la pipe réside, je crois, autant dans le bruit ou gargouillement produit par le passage de la vapeur à travers l'eau, que dans l'espèce de demi-ivresse divine qui résulte des fumées du tabac et des autres herbes odorantes. Toutes les dames, je le sais, sont d'accord pour maudire l'usage du tabac, mais n'est-ce pas quelquefois surtout celles qui n'osent pas se le permettre à elles-mêmes? Dans le fait, quand on a vu la douce extase et le parfait contentement d'une portière irlandaise, qui fume peut-être encore, au moment où j'écris, dans la place de Covent-Garden, avec une pipe aussi noire que sa main, et longue de 12 lignes au plus, peut-on prétendre qu'il existe une jouissance égale pour les dames, n'importe leur rang ou leur richesse?

Le vin et les autres liquides généreux, quelque bonheur qu'ils nous procurent d'abord, nous font généralement payer ce bonheur si cher à la longue, si on énumère les migraines, les maux de cœur, les duels, les dyspepsies, et tant d'autres inconvéniens qui en sont la conséquence, que je doute qu'aucun homme, au-delà de cet âge si mal à propos nommé l'âge de discrétion, puisse se rappeler avec une satisfaction sans mélange les jours où il se livrait au plaisir de boire. Mais c'est tout autre chose pour le « *vertueux* tabac. »

Je pourrai presque, quant à moi, faire l'histoire chronologique de chaque pipe de tabac, *hooka*, *killian*, et *cigare*, que j'ai fumés depuis mon premier voyage en mer, sans réveiller le moindre remords. Au travers des douces vapeurs qui s'élevaient devant les yeux demi-fermés de mon imagination, quand j'évoque mes souvenirs de fumeur, je retrouve des centaines d'heures paisibles d'une félicité aussi complète que ne peut en espérer notre pauvre nature. Dans les nuages sortis de la pipe je revois des amis depuis long-temps partis, soit pour des pays lointains, soit pour l'autre monde, mais toujours présents à ma mémoire tels qu'ils étaient jadis. Avec les onduleuses vapeurs du *killian* et de l'*hooka* m'apparaissent des groupes de têtes en turbans, des tours de pagodes, de riches bocages de cocotiers, les hauts minarets et les temples de je ne sais combien de religions. J'entends encore la voix gutturale de l'Arabe, les intonations plus douces du dialecte malais, cet italien de l'Orient, ou l'accent aigu du joyeux Chinois. Quel délicieux arôme envahit de nouveau tous mes sens au seul souvenir de ces cigares de la Havane, si bien nommés *puros* par les Espagnols! A chaque bouffée qu'exhale mon imagination, je crois échanger un signe de courtoisie avec ces graves *hidalgos*, qui certes sont les plus agréables compagnons du monde, soit dans les rues de la Corogne, soit dans les brûlantes places de Lima, la cité du roi aux portes d'argent, ou plus loin encore, dans le célèbre port d'Acapulco, cet *Eldorado* des marins, dont le nom s'associe à ces galions chargés de piastres.... hélas! que nous ne capturons plus. Je ne dis rien de ces parties sans nombre avec mes compatriotes et mes camarades de bord, qui, dans la mémoire de tout loyal matelot, doivent se confondre avec la

umée du tabac, dans toutes les latitudes et longitudes de ce meilleur des mondes possible, sur lequel plus je vis, plus j'apprends à me plaire.

Rien de plus facile que de blâmer les jouissances auxquelles nous ne saurions participer, soit par goût, soit par les prohibitions de notre âge, de notre rang, de notre sexe ou de notre fortune. Aussi quand je vois des gens faire la moue à l'approche d'une troupe de braves Irlandais avec un petit volcan chacun au coin de la bouche, ou quand j'entends quelque moraliste exténué exprimer l'horreur que lui cause un dandy du Yacht Club savourant un cigare, je me dis que ces censeurs dégoûtés s'arrangent secrètement avec leur égoïsme ou leur conscience délicate pour s'absoudre de leurs péchés en condamnant ceux qui ne sont pas une tentation pour eux.

L'habitude de fumer, comme celle de boire, « comme toute sorte d'exercice, » dit le pauvre Beppo, peut être poussée assez loin pour convertir celui qui s'y livre, en un vrai réchaud. Dans la chambre des midschipsmen (cette source intarissable de termes énergiques et d'ingénieuses comparaisons), ces fumeurs intrépides sont comparés aux formidables combustibles de brûlots, appelés « des Beelzébuts » dont les principaux ingrédients sont le soufre et la poudre. Mais si on se contente de fumer avec modération et d'après les règles de la bonne compagnie, le tabac est excellent pour charmer maintes heures de fatigue et d'ennui, pour exciter l'inspiration littéraire, pour éclairer les sentiers obscurs de la science, pour dompter les exaspérations de la colère, égayer enfin les rendez-vous d'amis et en bannir la froideur. Je me rappelle même des réunions où l'on s'attendait à voir éclater la discorde et qui se terminaient très-cordialement, grâce à l'heureuse distribution d'un paquet de cigares, première qualité, faite de des hommes dignes de les apprécier, mais qui ne s'attendaient guère à une semblable bonne fortune. Un cadeau sous une forme d'or ou d'argent monnayé choque un esprit délicat, tandis que l'offre adroite d'une bagatelle fait naître de meilleures dispositions que ne pourrait faire un service de plus haut prix. Aussi l'influence magique du tabac à fumer est reconnue par tous les peuples, depuis le plus grossier sauvage parmi les hommes rouges de l'Arkensaw et du Missouri jusqu'à l'Asiatique le plus policé. En vérité, je suis persuadé que les conférences et les assemblées à protocoles de notre diplomatie européenne n'auraient des résultats beaucoup plus pacifiques, si chaque congrès commençait par se procurer une bonne provision de pipes ou de cigares. Ne voyons-nous pas déjà les négociateurs obligés d'avoir recours à la recette merveilleuse que je leur conseille, sous une autre forme, en échangeant des tabatières ?

(La fin à demain.)

COMMERCE.

MARCHÉ DE BRUXELLES du 3 août.

Halle aux céréales. — Les grains au marché ont été vendus comme suit : froment de fl. 13 à 14; seigle de 8 10 à 9; avoine de 4 10 à 4 14; graine de colza, de 10 10 à 11 16, selon sa qualité.

Les grains en magasin sont cotés : froment roux du pays, par sac de 120 kil., 20 5; et par hect., de 13 à 13 10; dito de Rostok, de 11 4 à 11 10; dito qualité infér. 10 16 à 11; dito séché, 10 6 à 10 16; seigle du pays 8 10 à 8 16; dito séché de 6 10 à 6 14; orge étrangère, de 5 16 à 6; avoine, sur 50 kilogr., de 4 à 4 10.

Huiles. — Colza, disp. 52 174; sept., 51 172; oct., nov. et déc., 51 174; huile de lin disp. 00 070.

Tourteaux. — Colza 85 à 87 fl. Pommes de terre. — Bleues 0 fl. 0 sous; rouges 0 fl.

Halle au Beurve. — Anderlecht 42 cents; qualité ordinaire 36 cents; Campine 35 c. le demi-kil. — OEufs 40 c.

Halle aux Suifs. — Suif 41 c. — Chandelles 53.

Bois à brûler. — 50 sous le demi-stère.

PRIX DES HUILES A LILLE, 1^{er} août.

Table with 4 columns: Graines, Huiles, Tourteaux, and prices for various oil types like Colza, Oeillette, Id. bon goût, Lin, Caméline, Chanvre, Huile épurée pour quinquets, Idem réverbères.

BOURSES.

ANVERS, 2 août.

Table with 2 columns: Financial instruments (Emprunt de 12 millions, Rotschild, Autriche métalliques, Lots de Pologne, Anglo-Danois) and their values.

PARIS, 1^{er} août.

Rentes 5 p. cent au comptant, jouissance du 22 mars 1830, 99 fr. 00 c. — 4 1/2 pour cent, jouissance du 22 sept. 00 00. — 4 p. cent, 81 80. — 3 p. cent, jouissance du 22 juin 1830, 68 85. — Act. de la banque, 1660 00. — Certific. Falconnet, 80 65. — Cortès d'Espagne, 12 174. — Emprunt royal d'Espagne 1830, 00 070. — Rente perpétuelle d'Espagne, 55 178. — Emprunt d'Haïti, 200 00. — Emprunt belge, 77 070. — Emprunt romain, 78 172.

AMSTERDAM, 1^{er} août.

Dette active 43 3/16. Billets de change 16 15/16. Synd. d'amortissement 72 3/8. Rente perp. d'Amsterdam 50 178. Métalliques 83 778.

FOIRES DE LA PROVINCE DE NAMUR.

Houdremont. — Dimanche, 5 août. Un jour pour bestiaux. Dinaut. — Dimanche, 12 août. Un jour pour bestiaux.

ANNONCES

1866. Vente de six pièces de terres et prairies situées à Mettet. Lundi 13 août 1832, aux dix heures du matin, chez M. P. Barbier, aubergiste à Mettet, on vendra à la recette du notaire Delvigne, six pièces de terres et prairies situées à Mettet.

S'adresser au notaire Delvigne, pour connaître les conditions de cette vente.

1867. A. J. Lallement, agent d'affaires à Namur, continue de distribuer des prospectus et de vendre des actions pour les propriétés qui s'adjugeront par N° sortant au tirage de la loterie de Paris, et valant trois ou quatre millions.

1862. A VENDRE DE LA MAIN A LA MAIN, Une rente de 50 florins de Brabant, au capital de mille florins des Pays-Bas; très-bien hypothéquée. S'adresser au notaire Delvigne.

1861. CHANGEMENT DE DOMICILE. Monsieur Sébastien Gérard, arpenteur-juré et géomètre des mines, domicilié à Namur, a l'honneur d'informer le public qu'il vient de transférer son domicile chez Madame veuve Werotte, fabricante de tabac, sur la Grand'Place, N° 991, à Namur.

1851. A vendre de la main à la main, Quinze bonniers de très-bonnes terres patrimoniales, en trois pièces, situées au Masy et à St-Martin-Balâtre, près de Bothey, à proximité de la chaussée de Namur à Bruxelles. Les acquéreurs auront toutes les facilités désirables pour le paiement du prix. S'adresser au notaire Delvigne, pour connaître les conditions de cette vente.

1849. A VENDRE DE LA MAIN A LA MAIN, La ferme dite du Try, avec 100 bonniers de terres et prairies y compris 14 bonniers de bois, située à Franc-Waret. L'acquéreur aura toutes les facilités désirables pour le paiement du prix. S'adresser, pour connaître les prix et conditions de cette vente, au notaire Delvigne.

1848. A VENDRE DE LA MAIN A LA MAIN, Le domaine de Maison-Celle près de Walcourt, composé d'une ferme avec 120 bonniers de terres et prairies et neuf bonniers de bois. On accordera de grandes facilités pour le paiement du prix. S'adresser au notaire Delvigne, pour connaître les conditions et prix de cette vente.

1847. Très-belle propriété située au lieu de Salzinne, commune de Namur, à vendre de la main à la main. Cette propriété ayant fait ci-devant partie de l'abbaye de Salzinne, est composée de plusieurs beaux et grands bâtiments en très-bon état. Le terrain qui en dépend avec jardin et prairie, contient un bonnier et demi, joignant en partie la Sambre. S'adresser au notaire Delvigne, pour connaître les prix et conditions de cette vente.

1846. A VENDRE DE LA MAIN A LA MAIN, Un beau moulin-à-vent, presque neuf, construit en bois, avec ses meules et accessoires, situé à Lesves; l'acquéreur devra le démolir pour le reconstruire dans une autre commune. S'adresser, pour le voir, au propriétaire, M. Legros, et pour traiter du prix, à M. le notaire Delvigne, à Namur.

1838. A vendre de la main à la main, Une belle saline avec maison, écuries, remise et un jardin de trois quarts de bonnier y attenant, située à Jambes, placée très-avantageusement entre les routes de Liège et de Luxembourg. L'acquéreur entrera en jouissance de suite, et il aura toutes les facilités désirables pour le paiement du prix. S'adresser au notaire Delvigne, pour connaître les prix et conditions de cette vente.

1837. A louer présentement, Un très-joli quartier de 6 places, cave et grenier, restauré à neuf, procurant une vue agréable sur plusieurs jardins. — S'adresser au marchand de chandelles, rue de la Croix, N° 677.

1850. Très-beaux lauriers à vendre; s'adresser au jardinier du château d'Halloy, près de Ciney.

1629. Beau quartier de maison à louer présentement, occupé jadis par le Père Désiré; il est composé de cinq caves, quatre pièces au rez-de-chaussée, quatre au premier, quatre au second et greniers. La vue est des plus belles, donnant sur le Pont de Sambre, le rivage de Grognon, la Sambre et la Meuse. Ce quartier a été remis à neuf en 1831. S'adresser pour le voir au sieur Charles Leclair, rue des Bouchers, n° 1036, à Namur.

1529. Plusieurs capitaux importants et autres à placer, sur bonne hypothèque, ou billets. S'adresser à D. Chantraine, agent d'affaires et de compagnie d'assurances, demeurant chez le notaire Tillieux, rue des Fossés-Fleuris, à Namur.

1384. Belle maison avec cour et deux sortes d'eaux, à louer présentement. S'adresser à M. Bauchau-Maurissens, rue Saint-Nicolas, à Namur.